AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2022-03 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1er février 2022, le conseil a adopté le Règlement 2022-03 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 2 février 2022

_____
Kyanne Ste-Marie
Directrice générale